

Qualité de l'air

PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR

Métropole Aix Marseille Provence

Conseil de territoire Marseille Provence

Expertise sur les scénarios de schéma urbain
menés dans le cadre de la rénovation urbaine
Frais Vallon / La Rose/ Petit Séminaire

Proposition technique – 20/04/2017

Référence :

Exp scenar Frais Vallon-01 /

Votre contact : Stephan Castel – stephan.castel@airpaca.org

www.airpaca.org

AirPACA
QUALITÉ DE L'AIR

Reçu au Contrôle de légalité le 27 juillet 2017



SOMMAIRE

1.	Introduction.....	3
2.	Missions d’Air PACA.....	3
3.	Rappels sur le contexte du projet.....	4
4.	Proposition d’expertise Qualité de l’air.....	5
5.	Calendrier de l’étude et chiffrage.....	5
5.1	Calendrier prévisionnel de l’étude	5
5.2	Financement.....	6
6.	Publication des résultats	6



ANNEXES

ANNEXE 1 :	Périmètre de l’étude urbaine	8
ANNEXE 2 :	Planning de l’étude de renouvellement urbain.....	9
ANNEXE 3 :	Concentration annuelle du NO ₂ sur le secteur Frais Vallon, La Rose, Petit Séminaire (données 2014).....	10
ANNEXE 4 :	Emission de polluants sur Marseille	11

1. Introduction

Depuis plusieurs années, la qualité de l'air est un sujet central des politiques européennes et la première préoccupation environnementale. La mobilisation des acteurs internationaux (ONU, OMS), nationaux (Ministère en charge de l'environnement, ADEME), régionaux (AgAM, DREAL) et les récentes évolutions réglementaires qui en découlent, illustrent les enjeux auxquels sont confrontés les territoires et décideurs publics mais également les citoyens, les acteurs économiques ainsi que les associations.

Une ville durable doit être en capacité d'apporter des réponses innovantes et pragmatiques pour répondre à l'un des principaux enjeux du 21ème siècle. La surveillance de la qualité de l'air se présentera ici, à la fois comme un indicateur de bonne gestion environnementale et de qualité de vie dans le territoire ciblé.

Par ailleurs, au cœur du réseau de professionnels agréés de la qualité de l'air, Air PACA remplit une mission d'intérêt général et accompagne la réflexion des décideurs contribuant à l'élaboration et le suivi des objectifs des plans d'actions qui ciblent la qualité de l'air, le climat, l'énergie et la protection de la santé.

A l'aide des outils de mesure et de modélisation qui permettent de comprendre les phénomènes de pollution, Air PACA participe à la synergie de différents plans par le biais des études spécifiques qui permettent d'établir les liens existant entre l'air, la santé et l'environnement.

Grâce à son expertise, Air PACA est devenue, au fil des années, un acteur incontournable face aux enjeux de la qualité de l'air.

2. Missions d'Air PACA

Air PACA, agréé par le ministère en charge de l'Environnement, est une structure associative regroupant 4 collèges d'acteurs. Elle est membre de la Fédération ATMO France. Elle a un large champ d'intervention : Air Climat Energie Santé.

La loi sur l'air reconnaît le droit à chaque citoyen de respirer un air qui ne nuise pas à sa santé. Dans ce cadre, Air PACA surveille, informe et améliore continuellement ses connaissances sur l'atmosphère.

Pour la protection de la santé, Air PACA évalue l'exposition des populations à la pollution atmosphérique et identifie les zones où il faut agir. Pour s'adapter aux nouveaux enjeux et à la demande des acteurs, son champ d'intervention s'est étendu à l'ensemble des thématiques de « l'atmosphère » : polluants atmosphériques, gaz à effet de serre, odeurs, pesticides, pollens...

Par ses moyens techniques et d'expertise, Air PACA est au service des décideurs et des citoyens.

Air PACA Observatoire agréé pour la surveillance et l'information de la qualité de l'air en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, assure des missions d'intérêt général.

La loi sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie du 30 décembre 1996 confie la surveillance de la qualité de l'air à des associations agréées.

- Connaître l'exposition de la population aux polluants atmosphériques
- Informer et sensibiliser la population (jeune et grand public) à la qualité de l'air et aux comportements qui permettent de la préserver
- Accompagner les acteurs des territoires pour préserver et améliorer la qualité de l'air dans une approche intégrée air/climat/énergie/santé : infrastructure, urbanisme, transport...
- Prévoir la qualité de l'air au quotidien et sur le long terme
- Prévenir la population des épisodes de pollution
- Contribuer à l'amélioration des connaissances.

Air PACA accompagne aussi ses adhérents pour des missions plus particulières qui font alors l'objet de conventions.

3. Rappels sur le contexte du projet

La Métropole Aix Marseille Provence (AMP), adhérente d'Air PACA, a missionné le GIP Marseille Rénovation Urbaine (MRU) pour piloter une étude urbaine sur le secteur Frais Vallon/la Rose/ Petit Séminaire, Marseille 13013 (Annexe 1 : Périmètre de l'étude urbaine).

Cette étude vise à aboutir à **un plan d'aménagement d'ensemble cohérent du secteur concerné et à une programmation des opérations**. Ce plan d'aménagement qui prendra la forme d'un schéma directeur, s'appuiera sur les potentialités du territoire pour définir une **stratégie d'ensemble** tant urbaine que sociale.

Le projet urbain devra en tout état de cause adapter ses ambitions architecturales, paysagères, environnementales ou de diversification immobilière aux capacités économiques du territoire et de ses acteurs.

Cette étude urbaine, dont la première phase est en cours, s'organise autour des étapes suivantes :

- Phase 1 : Elaboration d'un Diagnostic partagé de territoire (1^{er} semestre 2017) soit :
 - o dresser un état des lieux et un diagnostic urbain pour rassembler et traiter les données disponibles communiquées par la maîtrise d'ouvrage, les organismes HLM et les acteurs rencontrés.
 - o analyser les potentialités du site et les mutations possibles au regard de l'état du foncier, de la morphologie actuelle, du fonctionnement urbain, de l'organisation spatiale, des qualités du site, des zones limitrophes et des éléments structurants existants (axes autoroutiers et routiers, noyaux villageois, ZFU, équipements et services existants).
 - o identifier les acteurs du territoire, pouvant constituer des leviers pour un renouvellement urbain du secteur.
- Phase 2 : **Rédaction de scénarios et d'un projet stratégique soit :**
Proposer, sur la base du diagnostic urbain et social partagé, **des éléments essentiels pour un développement urbain, diversifié et attractif, à l'échelle du périmètre d'intervention, qui organise le renouvellement urbain du secteur.**
 - o Elaboration des scénarios urbains : 2^{ème} semestre 2017,
 - o Validation du projet stratégique par les élus métropolitains : décembre 2017 à janvier 2018,
- Phase 3 : Elaboration du schéma directeur (1^{er} semestre 2018) soit :
Ecriture du projet de renouvellement urbain.

Les étapes clés du projet sont détaillées dans un planning prévisionnel joint en annexe 2.

Ce projet s'inscrit dans un dispositif plus vaste appelé « Protocole de Préfiguration du NPNRU à Marseille », qui permettra de prétendre au financement de l'ANRU.

Le prestataire de l'étude urbaine devra donc proposer un projet intégré, ambitieux et innovant, associant étroitement des propositions sur le cadre urbain, le patrimoine et le développement social, qui réponde aux attentes de l'ANRU en matière de qualité environnementale, de ville connectée et de stimulation de l'activité économique et de l'emploi. De ce fait, le quartier connaîtra une transformation profonde visant, à long terme, une nouvelle dynamique de territoire.

Les orientations urbaines élaborées devront être validées par les collectivités, l'Etat et partenaires, notamment les bailleurs.

Dans le cadre de l'élaboration de ce schéma urbain l'expertise d'Air PACA en termes d'impact sur l'environnement atmosphérique, en amont du projet (de la phase « Diagnostic » à la phase « Avant-projet stratégique »), est pertinente pour disposer d'une analyse experte des scénarios urbains.

Les missions d'expertise proposées par Air PACA dans ce cadre sont détaillées dans la présente proposition technique, en son article 4.

4. Proposition d'expertise Qualité de l'air

Air PACA surveille la qualité de l'air et l'exposition des populations sur la région PACA et les choix d'aménagement du territoire sont un des principaux leviers d'action pour l'amélioration de la qualité de l'air.

Pour l'élaboration de ce schéma urbain, Air PACA propose d'apporter son expertise en amont du projet, pour que les enjeux de qualité de l'air puissent être intégrés au mieux à la rénovation urbaine de ce secteur (Frais Vallon/la Rose/Petit Séminaire).

Cette expertise intégrera la production de données de qualité de l'air sur le territoire concerné (extractions de données existantes), une analyse des scénarios proposés par le prestataire de l'étude urbaine et une analyse du scénario retenu.

L'expertise proposée par Air PACA s'inscrira, comme suit, dans le cadre de l'étude urbaine :

- **Etape 1 : Diagnostic partagé**
 - o Air PACA propose de fournir des extractions de données qualité de l'Air de la zone d'étude pour les paramètres sanitaires et les indicateurs de pollution tels que NO₂, particules fines, BTEX et notamment le benzène (exemples en annexes 3 et 4).
 - o Air PACA propose de participer à 2 réunions d'échange notamment avec le prestataire de l'étude urbaine et de produire une note de synthèse.
- **Etape 2 : Assistance à l'élaboration des scénarios de schémas urbains**
 - o Air PACA propose de participer à 4 réunions et de produire une note de synthèse sur la base d'une analyse des données recueillies et des scénarios urbains proposés par le prestataire de Marseille Rénovation Urbaine et cela, au regard de la qualité de l'air et de l'exposition des populations à la pollution. La note synthétique sur les différents scénarios comportera des observations et des éléments de réflexion d'ordre général sur les enjeux qualité de l'air du secteur concerné en vue d'une aide à la décision.

Les scénarios pour la rénovation urbaine seront mis en rapport avec les connaissances d'Air PACA sur ce territoire (concentrations et émissions des principaux polluants).

Air PACA proposera une bibliographie (source AASQA et autres organismes spécialisés ADEME, CEREMA etc.) à l'appui de ses conseils et de son expertise.

5. Calendrier de l'étude et chiffrage

5.1 Calendrier prévisionnel de l'étude

L'assistance débuterait en juillet 2017 sous réserve de la réception de votre accord écrit sur la présente proposition et durerait jusqu'en juillet 2018. Air PACA participera à des réunions dont les dates seront à déterminer avec les partenaires du projet.

5.2 Financement

N°	Désignation	U.O.	Frais et Achats			Sous-traitance			TOTAL (Euros)
		Coût total (Euros)	Qtés	P.U. (Euros)	Coût total (Euros)	Qtés	P.U. (Euros)	Coût total (Euros)	
1	projet								12 700,00 €
1,1	Participation aux réunions (6)	1 400,00 €	-	-	-	-	-	-	1 400,00 €
1,2	Extraction des données	400,00 €	-	-	-	-	-	-	400,00 €
1,3	Analyse des données recueillies et des scénarios	5 200,00 €	-	-	-	-	-	-	5 200,00 €
1,4	Recherches bibliographiques	1 900,00 €	-	-	-	-	-	-	1 900,00 €
1,5	Rédaction de deux notes synthétiques	3 800,00 €	-	-	-	-	-	-	3 800,00 €
TOTAL (Euros)									12 700,00 €

Autofinancement Air PACA (Euros)	12 700,00 €
métropole AMP CT1 (Euros)	0,00 €

6. Publication des résultats

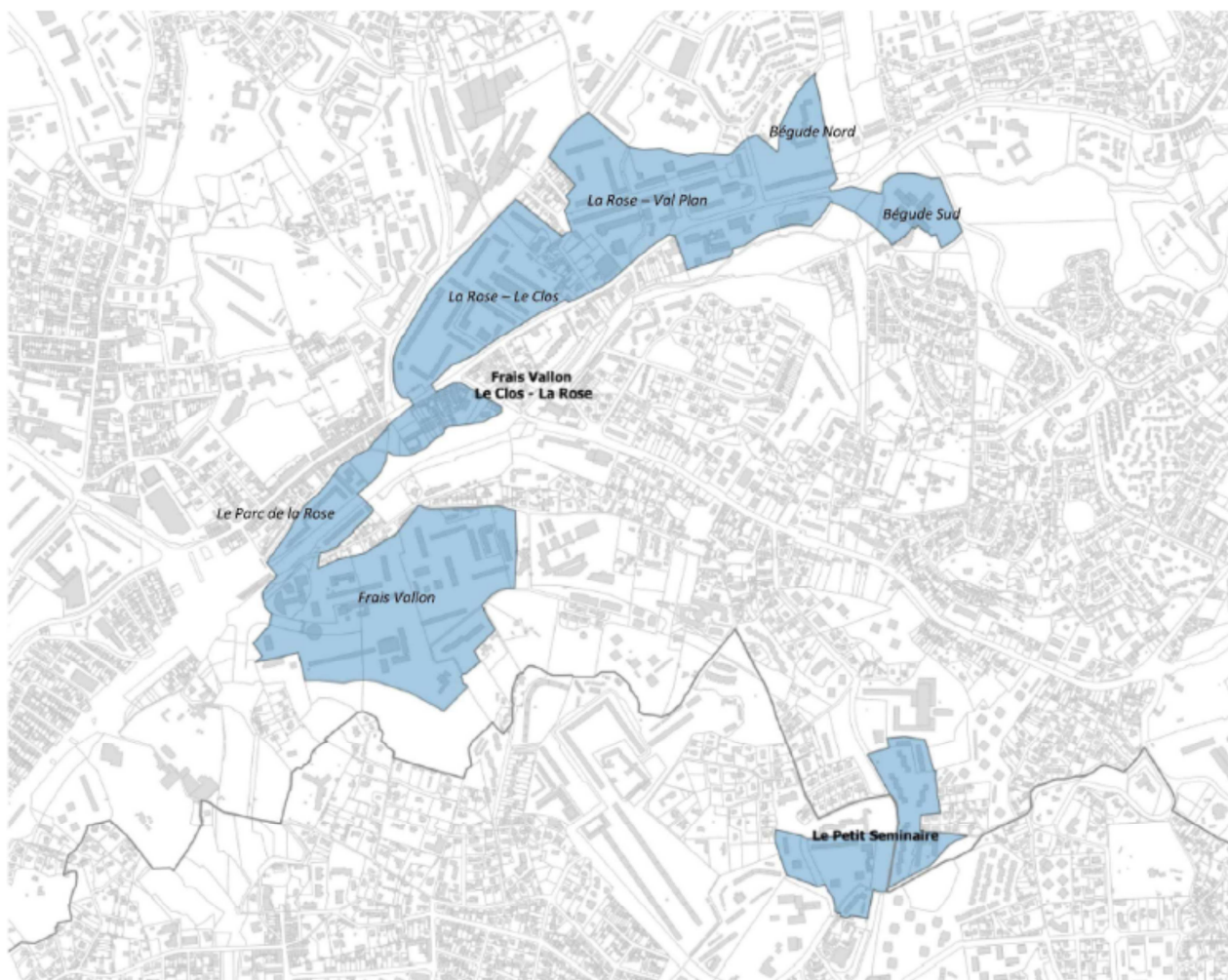
Les études et données élaborées par Air PACA entrent dans le champ de son activité d'intérêt général de surveillance de la qualité de l'air. Les informations sont diffusées en concertation avec les partenaires selon des modalités variées (bulletins, internet...).

La totalité des résultats obtenus seront la propriété d'Air PACA et de la Métropole AMP et seront mis à disposition de l'ensemble des demandeurs conformément aux engagements de l'association dans le cadre de son agrément ministériel.

En revanche, il est clairement établi qu'Air PACA est tenue à une obligation de discrétion et de secret professionnel sur toute autre information qui ne rentre pas dans le cadre de la surveillance de la qualité de l'air, dont elle aurait eu connaissance au cours de l'accomplissement de cette mission.

ANNEXES

ANNEXE 1 : Périmètre de l'étude urbaine



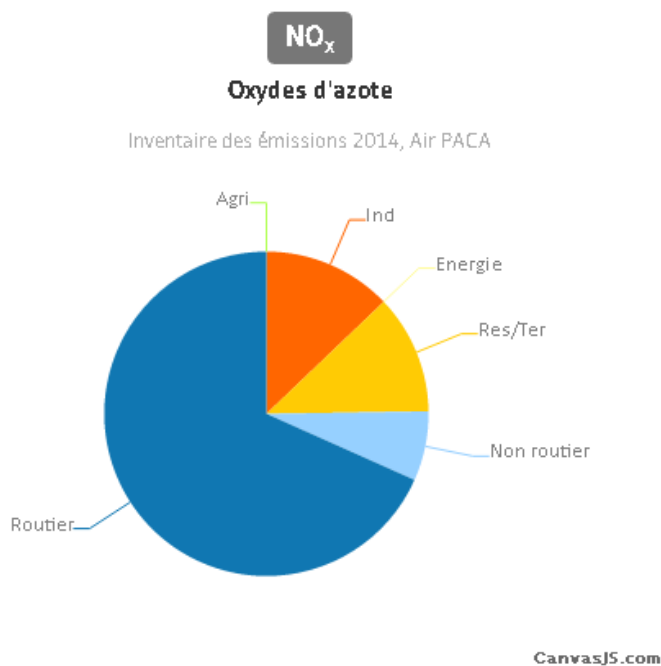
ANNEXE 2 : Planning de l'étude de renouvellement urbain

[illegible]

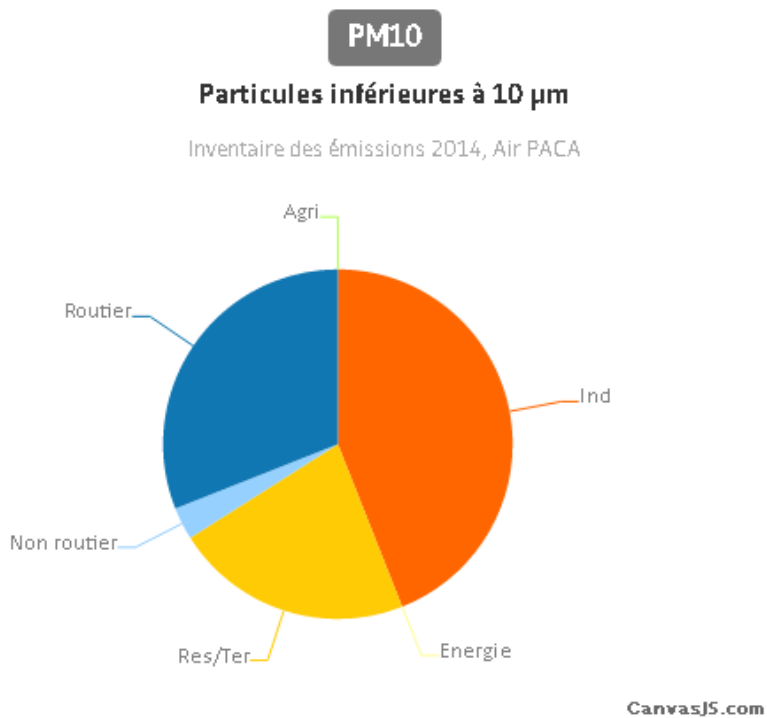
ANNEXE 3 : Concentration annuelle du NO₂ sur le secteur Frais Vallon, La Rose, Petit Séminaire (données 2014)



ANNEXE 4 : Emission de polluants sur Marseille



4 kt

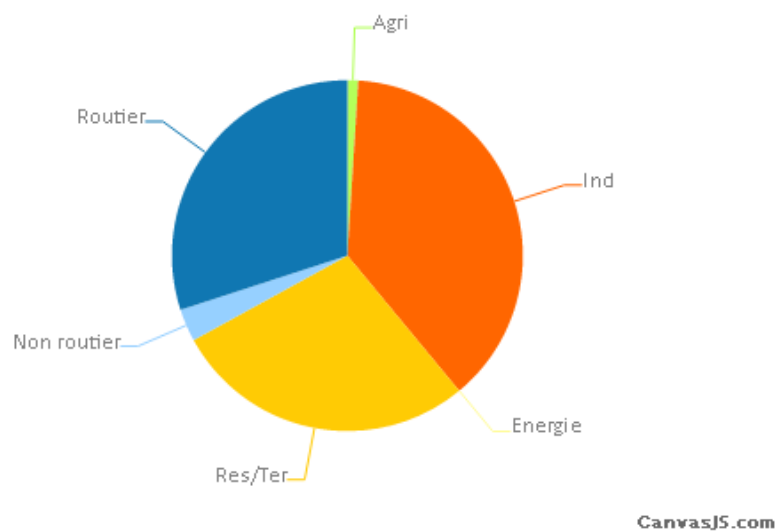


876 t

PM2.5

Particules inférieures à 2.5 µm

Inventaire des Émissions 2014, Air PACA



632 t